

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 23 OCTOBRE 1919

G.-E. DION, Administrateur

Un Grand Bienfait

Parler, causer, jaser sur tous les sujets du jour est la distraction du grand nombre, et, sans passer pour "comère", on peut se permettre ce petit plaisir.

Mais, il est un sujet de conversation que l'on approfondit pas suffisamment : c'est la question des bons chemins.

Sans nul doute, la plupart de ceux qui ont fait une petite course de quelques heures, cet été, sur la rive nord de la rivière St-Jean, ont laissé, ici et là, échapper une parole d'admiration emportée par le vent, et, ce fut tout.

Mais est-ce qu'il n'y en a pas un peu plus long à dire ?

Prenez les journaux de Québec et vous y verrez maints articles sur la question des bons chemins. Pourquoi ne pas nous aussi en dire notre mot ? Et ce mot quel sera-t-il sinon l'expression d'un merci sincère et d'un désir bien légitime.

Un merci, car personne ne pourra nier qu'il y avait grand besoin d'améliorer les chemins de la région du Madawaska. La chose était une difficulté par elle-même. D'abord elle supposait un travail considérable à accomplir, une forte dépense d'argent du trésor public, toujours difficilement obtenue, le dévouement ou mieux l'amour des intérêts du peuple chez ceux qui doivent prêter main-forte et aider à faire accomplir le travail nécessaire.

Or tout cela s'est trouvé. Et, en un temps relativement restreint, un long parcours de voie publique, jusqu'ici impassable aux mauvaises saisons, a été transformé en une belle et solide jetée arrondie, sur le milieu de laquelle les voitures légères ou de charges roulent sans effort et confortablement pendant que les automobiles filent à toute vitesse, comme sur un lit de béton armé. Que de peines et de misères évitées aux fermiers ! Que d'innocents plaisirs procurés aux promeneurs ! Comment alors ne pas dire à l'Auteur discret et méritant de tous ces bons résultats, de ce grand bienfait, un généreux et reconnaissant merci.

La reconnaissance appelle d'autres bienfaits comme d'autres gentilles, même en matière publique. C'est dire alors que les populations du Madawaska sont confiantes aussi que le travail commencé se continuera et qu'elles verront avant longtemps l'œuvre complétée. Il y a, certes, encore beaucoup à faire. Non pas qu'il faille prétendre avoir tout à la fois, non, en tout il faut savoir attendre.

Cependant, le passé fait bien augurer de l'avenir, et l'œuvre accomplie est une semence de promesses. La main généreuse qui s'est mise à l'œuvre ne saurait s'arrêter à mi-temps et frustrer les espérances déjà conçues. Après les chemins "du bord" ce seront les routes vers les concessions, puis les frontaux, etc.

Ainsi donc, par manière de conclusions, vous tous qui bénéficiez du bienfait déjà reçu et qui en escomptez davantage, n'oubliez pas que la reconnaissance est un devoir.

C. VRAL

A Chacun sa Crèche

La question est à peu de chose près terminée ; le gouvernement fédéral possédera bientôt les voies ferrées et tout le matériel roulant de la compagnie du "Grand Tronc".

C'est un cri général de surprise dans tout le pays. Comment, la dette nationale est déjà exorbitante, seulement septembre a vu un déficit de 60 millions, et voilà que l'on va encore emprunter d'autres millions et jusqu'au dernier centin pour faire cette acquisition ?

De plus, ne sait-on pas déjà, par expérience, que tout service d'utilité publique, une fois aux mains du gouvernement, ne rapporte que des dettes ?

D'où vient donc que l'on songe encore à faire une telle fausse manœuvre ?

Ah, mais c'est bien simple. Par le temps qui court, ceux qui détiennent le pouvoir ne s'en servent pas pour le bien public, c'est visible. Non, mais ils sentent venir leur fin, et, alors, chacun cherche à se caser. Or, imaginez un peu ; dernièrement, tout a branlé à Ottawa ; nos sirs ont failli avoir peur. Dans leur appréhension, ils se sont demandé, en cas d'évacuation, où ils pourraient bien aller se loger dans un bon "fromage".

Hélas ! de "fromages", il n'en restait plus. Ils étaient tous pris. Aussitôt, on fut d'avis de remédier à ce terrible état de choses, en préparant des retraites possibles, honorables, pour les confrères.

Patriotes, avant tout on songe à rester dans la "Voie Nationale". Du reste, la commission des chemins de fer n'est-elle pas présidée par un ancien ami qui a su s'y percher au plus haut degré ? Il suffira donc d'augmenter les "Voies Nationales", l'entends le nombre des chemins de fer. Ainsi, le Grand Tronc passe au gouvernement ; ça donnera plusieurs crèches nouvelles pour le futur besoin des amis en leur future détresse. Et voilà le secret. Il faut tout de même penser à son avenir !

C. VRAL

St-Jacques N.B.

Les acheteurs de bois de pulpe et de sciage sont très actifs de ce temps-ci. Les prix offerts sont satisfaisants.

Mr. C. Goodhue, président de la Eastern Townships Lbr. Co. de Sherbrooke, était ici au commencement de la semaine.

Mr. F. S. Murchie représentant de Frasers Limited offre des contrats pour la coupe de bois de pulpe, soit sur les terrains de la Compagnie soit sur les terres privées.

Mr. Jos. Grandmaison doit couper 3 millions de pieds de bois sur la Rivière Verte. Il a déjà donné plusieurs sous-contrats. Le prix est raisonnable.

La main-d'œuvre est très rare ici. Les gages sont cependant aussi élevés qu'ailleurs. Plusieurs de nos jeunes gens sont allés hiverner dans les Etats. Ne serait-il pas préférable de donner le fruit de son labour à des gens de chez nous, surtout quand on en reçoit autant et même plus sur le même travail ?

Mr. Fred Lajoie et sa dame étaient en visite à St-Jacques, dimanche.

Mr. Aurèle Bérubé, désormais célèbre pour son fameux procès, était en visite au presbytère ces jours derniers. Mr. Bérubé nous assure qu'il n'a jamais craint l'issue de ce procès, car il était certain de la vérité de ce qu'il avait sermenté.

Le Rév. M. P. Babineau est allé rendre visite au Rev. Mr. Lavoie, curé de Ste-Rose, mardi.

Mardi matin dernier, on bénissait à Edmundston, le mariage de M. Robichaud et de M. Morin, tous deux des concessions de St-Jacques. Bonheur aux nouveaux mariés.

Dame Romeur veut que nous ayons bientôt un chic mariage. On dit que Melle Philomène Angotti doit unir sa destinée à Mr. Mariane Paquetti. Pourquoi pas ?

Service Anniversaire

Mercredi, le 23 du courant, à 9 heures à Edmundston sera chanté le service anniversaire de Régis Daigle époux de Olive Sirois. Parents et amis sont priés d'y assister, pour lui dire encore une fois un Adieu sur cette terre et lui prouver par nos prières que nous l'avons pas encore oublié.

Ouverture

M. R. Jimé, doit ouvrir un magasin de fruits et bonbons, tout près du pont, porte voisine de M. T. Boudreau, barbier. Vous pourrez vous procurer tout ce que vous désirez en fait de fruiteries, galettes, et sucreries.

L'Economie et l'Emprunt

Une campagne va bientôt s'ouvrir en faveur d'un nouvel emprunt. Le pays demandera à tous les citoyens de lui avancer les capitaux nécessaires à son programme de reconstruction ; les capitaux dont il a besoin pour solver ses dettes. Beaucoup en profiteront pour faire des placements avantageux, qui rapporteront de gros intérêts sans qu'ils aient besoin de s'en occuper, et qui en même temps seront tout à l'avantage du pays. Beaucoup aussi verront avec tristesse, passer cette bonne aubaine et seront tentés de dire avec le renard de la fable : "Ils sont trop verts". Beaucoup, faute d'argent, se verront dans l'impossibilité de faire un placement lucratif et de donner au pays un coup de main tout-à-fait opportun. A qui la faute ?

A cette manie du gaspillage qui est nôtre ; à ce manque complet d'économie qui nous caractérise. Ces défauts, ils se manifestent dans toutes nos manières de faire. Il semble que nous sommes trop vains pour admettre que certains gens puissent se procurer des aises auxquels le commun des mortels ne saurait aspirer. Nous voulons nous mettre sur le pied des gens riches, et pour cela nous taxons outre mesure nos moyens et nos bourses.

Tous nos gens, par exemple, qu'ils soient gros bourgeois ou petits commis voyagent sans distinction en première classe ou dans les wagons-parloirs. Pourtant, les secondes, offrent tout autant de confort et coûtent beaucoup moins cher.

Tous nos gens, qu'ils soient gérants de Banque ou simples employés de fermes s'habillent aussi richement les uns que les autres. Or il se fait des habits très convenables et à prix raisonnables que nous ignorons avec un dédain qui n'est certes pas à sa place. Nous dépensons, en tabacs, bonbons, cinémas, théâtres des montants fabuleux. Nous avons vu un jeune homme qui refusait une assurance dans l'Assomption avouer qu'il dépensait annuellement en cigarettes un montant suffisant à payer les dds de trois assurances de \$1000.

Ce n'est pas à dire qu'il nous faudrait nous priver de tout, et faire carême d'un bout à l'autre de l'année. La chose n'est pas à recommander. Mais ce que nous pourrions pratiquer avec profit c'est la modération dans nos dépenses. Or nous n'y pensons pas. Comme des enfants nous désirons tout ce que nous voyons, même les choses les plus inutiles, et tant qu'il y a un sous dans notre bourse nous nous le procurons. Epargner, nous ne pensons pas que la chose soit digne de nous. Pourtant c'est là ce qui fait la richesse et des

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00
Actif total, au delà de \$31,690,000.00
95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an ; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston :

F. H. Bourgoin, gérant local.

peuples et des individus. C'est grâce à l'esprit d'économie de la classe ouvrière française, que la France a pu faire face aux dépenses écrasantes de la guerre. Le célèbre Franklin, ne manquait de répéter : "Épargne, jeune homme et deviens respecté et respectable. C'est le seul moyen". Et Sir Thomas Lipton, l'une des sommités du jour dans le monde des affaires avait pour son dire que le "vrai secret du succès c'est l'économie."

Les Acadiens ne sauraient s'imposer comme peuple s'ils n'ont à leur disposition des finances qui puissent rivaliser honorablement avec celles de leurs voisins. Et ces finances ne viendront pas du jour au lendemain, comme une bordée de neige". C'est à force de petites économies que se font les grandes fortunes.

Que l'emprunt qui va s'ouvrir soit pour nous une leçon en même temps qu'une aubaine : une aubaine pour les gens économes, qui auront occasion de venir en aide au pays, et de s'assurer en même temps des bénéfices considérables ; une leçon pour les imprévoyants qui n'ont su que dépenser en choses inutiles, l'argent dont le pays a si grandement besoin.

Alfred N. Roy.

Collège St-Joseph.
Cour Universitaire
Leo Doiron, Henri Hebert, J. Arthur Melançon, Gerard Leger, Emeric Dolan, Walter Bridgeo, Alfonso Frenette, Joseph Butler, Arthur Cunningham, Antoine Richard.
Cours Academique
Guillaume Bourque, Ronaldo Michaud, Francis Power, L. de G. M. LeBlanc, William Maynes, Romeo Boudreau, Gerard LeBlanc, Henri Topping, Joseph Cyr, Lionel Landry, James Murphy, Eloi Nadeau, Beloni Hebert, Raymond Leger, Reginald Williams, J. Mathieu Elstner, Ludovic Chiasson, Rino Raust, Danasse Thibodeau, James McKenzie, Antonio Gaudet, Walter McFarlane, Albanie LeBlanc, William O'Donnell, Walter Kearn, John McGrath, Arthur Arsenault.
Ecole Modèle
Ulysse B. Bibeau, Leo Doiron, Lionel Murphy, Arthur Roy, Cecil Larracey, Antonio-Laurin Alderick, LeBlanc, Lawrence Grant, Alph

Mariage

Mardi, le 7 octobre, un joli mariage avait lieu dans notre église paroissiale. M. Charles Burgess de Chatham, employé au bureau des billets à la station du Transcontinental, à Edmundston, épousait Melle Gertrude Guerrette de cette ville, autrefois employée à la Banque Royale du Canada.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Lynch, vicaire de la paroisse. Le cérémonie fut imposante. La mariée, à titre d'Enfant de Marie, portait une jolie robe de satin blanc avec voile et bouquet.

Il y eut chant et musique et une nombreuse assistance de parents et d'amis. Après la messe, un somptueux dîner fut servi chez M. Cyrille Guerrette, père de la mariée, sous l'habile direction de la fille et du garçon d'honneur, Melle Marie Anne Guerrette et M. Paul Arsenault.

L'heureux couple partit, à midi, par le Témiscouata, pour un voyage de noces d'une quinzaine de jours à Québec, Montréal et Monton.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Une Invitée.

De Retour du Front

M. le lieutenant Leo Roy, fils de M. Fred A. Roy officier de l'immigration à St-Leouard, était de passage à nos bureaux dernièrement. Ce jeune homme qui était comptable à la Banque Royale, à Sherbrooke, s'enrôla pour le service d'outre mer, en mai 1917, et aussitôt s'en alla suivre un cours d'aviation au camp Borden, à Toronto. En septembre de la même année, il traversait en Angleterre. Là il suivit des cours spéciaux dans l'aviation faisant son apprentissage avec 18 types différents d'avions. Ensuite il fit du service avec un avion Handley-Page de 700 forces chevaux vapeur. Ces machines portaient une tonne d'explosif et trois personnes dont un pilote, un officier et un sergent, et 5 mitrailleuses. Le lieutenant Roy fit 38 excursions de bombardement sur les villes allemandes et plus de 500 envolées en tout. Dans une collision, il reçut une blessure à la lèvre inférieure. Notre brave concitoyen se porte parfaitement bien et le récit de ses expériences est vraiment palpitant. Le lieutenant Roy pourrait dire comme bien d'autres : J'ai marché, ou plutôt, j'ai volé près de la mort et je vis.

St-Léonard N. B.

Cette année, le 8 octobre, les fermiers de la paroisse ont tenu une exhibition sur la ferme de M. Magloire Collin.

Les exhibits n'étaient pas aussi nombreux qu'on l'aurait désiré; mais, pour un début, nous avons raison d'être fiers de la qualité, elle promet beaucoup pour l'avenir.

Tous ceux qui assistaient à cette démonstration, gens de la place et étrangers se sont déclarés très satisfaits; ces derniers nous ont dit un bienveillant aurovoir, dont nous les remercions cordialement.

Nous avons regretté de ne pas voir un plus grand nombre de vaches laitières.

Par contre, les produits agricoles ont fait très bonne figure. On a beaucoup admiré les travaux domestiques tels que, tricots de laine tapis faits au métier ou au crochet. Ces travaux sont à encourager pour le moment si l'on veut travailler à diminuer la cherté de la vie.

Ci-suivent les noms des heureux gagnants:—

Chevaux.

Meilleure jument poulinière

- 1er prix Willie Bellefleur \$1.50
- 2me prix Epiphane Bellefleur \$1.00
- 3me prix Robert Martin \$0.75

Plus beau poulain de 3 ans

- 1er prix Epiphane Bellefleur \$1.50
- 2me prix Jules Corbin \$1.00

Plus beau poulain de 2 ans

- 1er prix Georges Bourgoin \$1.50
- Plus beau poulain de 1 ans
- 1er prix Eloi Cyr \$1.50

Plus beau poulain de lait

- 1er prix Epiphane Bellefleur \$1.50
- 2me prix Jos King \$1.00

Plus belle pouliche de 2 ans

- 1er prix Fred Collin 1.50
- 2me prix John V. Cyr 1.00
- 3me prix Robert Martin 0.75

Plus belle pouliche de 1 ans

- 1er prix Robert Martin 1.50
- Meilleurs chevaux de train
- 1er prix Jules Corbin 1.50
- 3me prix Antoine Bellefleur 1.00

Paire de chevaux appareillés

- 1er prix Mamie Dubé 1.50
- 2me prix Denis Thibodeau 1.00
- 3me prix Régis Beaulieu 0.75

Chevaux de traits

- 1er prix Willie Martin 2.50
- 2me prix Belonie Poitras 2.00
- 3me prix Marc Collin 1.50

Chevaux pour haller seul

- 1er prix Belonie Poitras 1.50
- 2me prix Paul Clavette 1.00
- 3me prix Denis Thibodeau 0.75

Plus belle vache laitière

- 1er prix Robert Martin 1.50
- 2me prix Marc Collin 1.00

Plus belle taure de 2 ans

- 1er prix Achille Martin 1.50
- 2me prix Régis Beaulieu 1.00

Plus belle génisse de 1 ans

- 1er prix Denis Daigle 1.50
- 2me prix Jos F. Cyr 1.00

Plus belle génisse

- 1er prix Johnny Bellefleur 1.25
- Plus beau taureau de 2 ans
- 1er prix Antoine Bellefleur 1.00
- 2me prix Régis Beaulieu 1.50

Plus beau taureau de 1 ans

- 1er prix Marc Collin 1.50
- Plus beau veau
- 1er prix Jos King 1.00
- 2me prix Paul Clavette 0.75
- 3me prix Fred M. Cyr 1.00

Légumes.

- Carotte
- 1er prix Robert Martin 0.25
- 2me prix Johnny Bellefleur 0.20
- 3me prix Denis Michaud 0.15

Citronille

- 1er prix Epiphane Bellefleur 0.50
- 2me prix Johnny Bellefleur 0.35
- 3me prix Denis Daigle 0.25

Betterave

- 1er prix Johnny Bellefleur 0.25
- 2me prix Epiphane Bellefleur 0.20

Chou

- 1er prix Régis Beaulieu 0.35
- 2me prix Johnny Bellefleur 0.25

Panais

- 1er prix Robert Martin 0.20
- Blé d'inde
- 1er prix Denis Michaud 0.25

Mouton

- Plus beau bœuf de 2 ans
- 1er prix Noël Gervais 1.00

Plus beau bœuf de 1 an	1er prix Antoine Bellefleur 1.00
1er prix Jos I. Cyr 1.00	2me prix Fred Collin 0.75
2me prix Denis Thibodeau 0.75	3me prix Marc Collin 0.50
3me prix Denis Daigle 0.50	Plus belle agnelle
Plus bel agneau	Suite à la troisième page

FORTIFIEZ VOS POUMONS et préservez-vous de la Grippe, des Bronchites, des Rhumes en employant le

VIN MORIN

CRÉSO-PHATES

C'est le reconstituant par excellence pour tous ceux qui sont faibles de poitrine et sujets aux rhumes.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.

Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

DUGAL & GAGNON

CONTRACTEUR ELECTRICIEN

EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone 27

Pourquoi vous devez assurer votre Vie

1. PARCE QUE c'est un devoir que vous vous devez à vous-même et à ceux qui dépendent de vous.
2. PARCE QUE du moment que votre vie est assurée, si vous mourrez, votre succession est augmentée du montant de votre police.
3. PARCE QUE la mort est certaine—QUAND est incertain. Aujourd'hui vous pouvez passer l'examen médical—DEMAIN il sera trop tard.
4. PARCE QUE votre police est un montant comptant en argent que vos créanciers ne peuvent saisir—si vous en avez à votre mort—une somme qu'un désastre financier ne peut pas ôter à votre famille.

Quand devez-vous vous assurer.

1. AUJOURD'HUI alors que vous avez la vie et la santé; demain vous n'aurez peut-être ni l'un ni l'autre; les délais sont toujours dangereux.
2. AUJOURD'HUI une police vous coûtera moins que plus tard. Soyez sages et assurez votre vie comme mesure de prévoyance pour vos vieux jours.
3. AUJOURD'HUI car dans un temps de dépression financière plusieurs ont trouvé que leurs polices étaient le seul endroit où ils pouvaient emprunter pour rencontrer des besoins présents.
4. AUJOURD'HUI est le temps d'agir; si vous ne faites pas d'économies, quand allez-vous commencer? Rappelez-vous que remettre un devoir présent peut être fatal à vos meilleurs intérêts.

Où vous assurer?

Dans la Compagnie MUTUAL LIFE OF CANADA.

PARCE QUE cette compagnie a toujours remporté les plus grands succès.

PARCE QUE cette compagnie n'a pas de supérieure dans le montant des dividendes qu'elle paie à ses assurés.

PARCE QUE cette compagnie n'a pas d'actionnaires qui mangent une partie de ses revenus.

PARCE QUE ses réclamations en cas de mort sont payées promptement.

PARCE QUE c'est une compagnie canadienne qui ne fait pas d'affaires dans aucun pays étranger; qui fait un choix judicieux de ses risques, et qui est reconnue pour ses méthodes saines d'administration.

PARCE QU'ELLE assure les hommes et les femmes; les deux sexes ont les mêmes avantages; justice égale pour tous.

PARCE QU'ELLE ne fait pas de restriction relativement à l'occupation, la résidence ou les voyages des assurés.

PARCE QUE ses fonds sont déposés dans des banques canadiennes seulement et que depuis 40 ans elle n'a pas perdu une seule piastre des placements qu'elle a faits.

Pour ces raisons et bien d'autres encore, assurez-vous dans la Compagnie MUTUAL LIFE OF CANADA.

GRAY

The Quality Goes Clear Through

Distinctive Worth

The true worth of the Gray-Dort is distinctive from every mechanical and structural viewpoint.

It is likewise distinctive in its features of efficiency without waste as strikingly proved in the recent ten-day economy run under A-A-A official sanction and observation.

On that occasion the Gray-Dort recorded 23.93 miles per gallon of gasoline; 1774.64 miles to a gallon of oil and 601.08 miles per gallon of water. The mileage was 4,658.4 — more than the average owner drives his car in the course of a year.

The Gray-Dort is big enough to seat five adults comfortably. Wheelbase enough for easy riding. Weight enough for staunchness and stability. Power enough to carry its full quota and more, wherever wheels may go.

But no excess of size, length or weight—no exaggerated cylinder capacity. Excess means expense without return—expense of first cost of maintenance, gasoline, oil, tires, garage charges, etc.

The Gray-Dort is the car of conservation—the happy medium between inadequacy on one hand and excess on the other. A car that looks good, rides good and is good—through and through.

W. C. ALBERT, Agent, Edmundston, N. B.

S. LAPORTE PHOTOGRAPHE

Seul agent pour le Madawaska de la CANADIAN KODAK Co.

Kodak Autographique qui donne l'histoire de toutes vos poses Poudre à développer. Pellicules ou Films

Albums. Boîte à développer. Assortiment complet pour les Amateurs

Liste de prix envoyé franco sur demande, aussi que Catalogue

AGRANDISSEMENT

Portraits au Crayon, Couleurs, Sépia

Votre commande par la malle sera l'objet de notre meilleure attention

S. LAPORTE, Photographe, EDMUNDSTON, N. B.

AVIS

Les personnes qui désirent aller s'établir dans l'Ouest, sur le chemin de fer du C. P. R. et s'acheter des terres toutes prêtes pour la culture, pourront s'adresser à

EMILE BOURGOIN,
New Victoria Hotel,
Edmundston, N. B.

Soumissions Demandées

Des soumissions sont demandées pour la construction d'une église à Baker-Brook. Des soumissions séparées sont demandées pour les fondations et pour l'église même. Les plans et devis pourront être examinés au presbytère de St-Hilaire. Toutes les soumissions devront être rendues au dit presbytère le ou avant le 10 octobre, 1919.

38-3. J.

CARTES D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. CORMIER
— Chirurgien-Dentiste —
à l'ancien bureau du Dr. Z. Vézina chez M. Jos. Gagné, près de l'hôtel Royal
EDMUNDSTON, N. B.

Dr. E. R. KAY
Chirurgien-Dentiste
Gradué de Philadelphie
Bureau dans le Nouveau Bloc David
Toutes sortes d'ouvrages dentaires promptement exécutés
Téléphone No 21.
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" TEL. 28-4
MAX. D. CORMIER
B. A.
Avocat, Notaire Public
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34
PIO H. LAPORTE
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal "S" TEL. 46
A. M. SORMANY, M. D.
Médecin-Chirurgien
EDMUNDSTON, N. B.

CANADA HOTEL
MICHEL GAGNON, PROP.
ANDERSON SIDING, N. B.

J. A. RATE
Médecin-Vétérinaire
EDMUNDSTON, N. B.

Casier Postal, 8 Téléphone
JOHN J. DAIGLE
MARDAND GENERAL
EDMUNDSTON, N. B.

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire : EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance
CANADA RTRANGER

Un an,	\$1.00	Un an,	\$1.50
Six mois,	50c	Six mois,	0.75

TARIF DES ANNONCES

Annonces légales, première insertion, la ligne	15 cts
par insertion subséquente, la ligne	10 cts
Annonces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion	50 cts
par insertion subséquente	25 cts
Avis de naissances, mariages et décès	25 cts
Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés	
Petites annonces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc.	25 cts
par chaque insertion	25 cts
Tarif spécial pour annonces à long terme.	

Comptes d'abonnement

Nous avons envoyé depuis quinze jours les comptes d'abonnement. Un bon nombre ont déjà fait remise, nous les en remercions sincèrement et nous comptons que tous voudront bien s'acquitter d'ici quelques jours de ce montant minime pour eux et qui correspond encore pour nous à une somme assez considérable.

S'il arrivait quelques erreurs dans l'envoi de ces comptes, l'on nous rendrait service de nous en prévenir sans délai. Ces erreurs peuvent se produire avec la meilleure bonne foi et l'on voudra bien prendre note que nous nous empresserons de les réparer sur indication.

NOTES LOCALES

M. G. E. Dion du "Madawaska" est en voyage à Montréal.

Un regrettable accident est arrivé au moulin à bardeau de la Cie Frazer alors qu'un jeune homme s'est fait prendre la main dans la machine. Il fut conduit à l'hôpital où le médecin a dû lui empu-ter 4 doigts.

La Cour de circuit s'est terminée samedi dernier. Le procès qui a pris le plus de temps et en même temps causé le plus d'intérêt est celui de la couronne contre Aurèle Bérubé accusé de parjure. On prétendait que M. Bérubé s'était parjuré en déclarant sous serment que le nommé Jos Hamel était en état d'ivresse alors que M. Bérubé avait tenté de l'arrêter.

Un grand nombre de témoins furent entendus de côté et d'autre mais Aurèle Bérubé fut honorablement acquitté de la charge qui pesait contre lui.

Elzéar Soucie accusé d'avoir tué le cheval de son voisin a également été trouvé non coupable.

M. Ludger Boucher qui est bien connu à Edmundston, où il a travaillé comme peintre pendant plusieurs années, est mort mardi. M. Boucher restait à Van-Buren. Etant tombé sérieusement malade, on voulut le transporter à l'hôpital de St-Basile. A l'arrivée à l'hôpital de l'auto qui le transportait, on constata que le malheureux avait cessé de vivre. Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir une enquête.

Partie de Cartes

Une partie de cartes est organisée pour dimanche soir, le 26 octobre, à Baker-Brook. Cette partie de cartes est organisée par les institutrices.

Changement de Local

M. Joseph Emond, cordonnier désire faire connaître à sa nombreuse clientèle qu'il vient de déménager dans l'ancien restaurant de M. Philippe Chamberland, rue St-François, porte voisine de l'Hôtel Ringuette.

ON DEMANDE

On demande des apprenties - modistes chez
Melle Georgianue Emmerson,
Edmundston, N. B.

On demande une servante chez M
John E. Aubé,
Edmundston, N. B.

A VENDRE

Un auto "FORD" de seconde main, en très bonne condition.
Aussi deux gros chars de seconde main.

J'ai aussi en mains un truck "FORD" de 2000 livres et un truck de 1000 livres de capacité.

Aussi un tracteur neuf et 4 voitures légères neuves.

Jevenderai tous ces articles à très bas prix et à des conditions faciles.

Venez voir et vous serez satisfaits.

DENIS M. MARTIN,
40 g n o Edmundston, N. B.

BY-LAW No. 27

A by-law for the protection of children and minors.

BE IT Enacted by the Town Council of the Town of Edmundston as follows:—

1. No child under the age of 13 years shall be allowed upon any public street, park, or other public place within the Town of Edmundston after the hour of nine o'clock in the evening of any day during the month of May, June, July, August and September and after the hour of eight o'clock in the evening of any day during the months of October, November, December, January, February, March and April, unless accompanied by an adult person in charge of such child. During the period when daylight saving is in force the hours shall be ten o'clock and nine o'clock respectively instead of nine o'clock and eight o'clock as above mentioned.

2. Every parent, guardian, or person with whom any child under the age of 13 years may reside who shall allow or permit any such child to be upon any street or other public place within the Town of Edmundston on any day after the hours mentioned in the preceding section and unaccompanied by an adult person, shall be guilty of an offence against this By-Law and liable to a penalty of not less than Two Dollars for each and every such offence, unless they shall give good and sufficient reasons for such permitting such child to be on the street or other public place.

3. After the hour of ten o'clock in the evening of any day no boy or girl under the age of 18 years

shall be permitted to loiter, linger or remain without apparent object or purpose on any street, park, alley, or other public place within the Town of Edmundston, unless a sufficient reason or excuse it shall be the duty of any policeman or constable to direct all such persons to proceed at once on the way to their homes. In the event of their refusing to do so, or failing to give a satisfactory reason for so remaining, it shall be the duty of the police to take such person or persons into custody and detain them until their parents, guardians or other responsible person with whom they may reside are communicated with and notified to appear at the Police Office to receive them into their care and charge.

4. Any parent, guardian or other responsible person who shall refuse or shall neglect within a reasonable time after being so notified, as provided in the last preceding section, to appear at the Police Office and take charge of the minor or minors so detained, unless a satisfactory explanation of their failure to do so is given, or who shall use or address abusive language to the policeman or constable in connection therewith, shall be guilty of an offence against the provision of this By-Law and be liable to a penalty of not less than Two Dollars for each and every such offence.

I certify that the above is a true and exact copy of by-law number twenty seven, passed by the Town Council of the Town of Edmundston, on the 5th day of July, A. D. 1919.

THOMAS GUERRETTE,
Secretary-Treasurer.

New Brunswick,
Madawaska County, SS.

The undersigned, desire to form a limited partnership under the laws of the province of New Brunswick, he rebly certify:—

1. That the name of the firm under which such partnership is to be conducted is "LA PERFECTION".

2. That the general nature of the business intended to be perfected by such partnership is dealing in Ladies wear, Clothing and Furnishings.

3. That the name of all the general and special partners interested in such partnership are as follows:—
Eva T. Wagner, wife of Isaac S. Wagner, who resides at the City of Montreal in the county of Hochelaga and province of Quebec, is the general partner;
And Donald Hendry Vanwart,

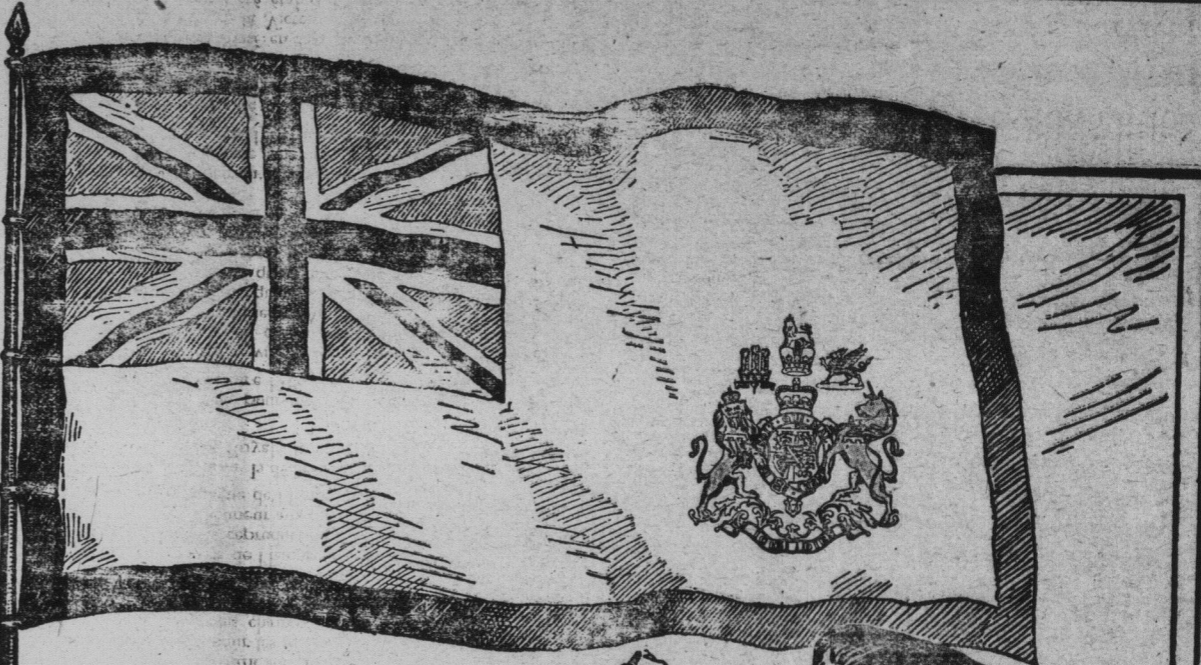
who resides at the Town of Edmundston in the county of Madawaska and province of New Brunswick, is the special partner.

4. That the said Donald Hendry Van Wart has contributed the sum of One Thousand Dollars (\$1,000.00) as capital to the common stock.

5. That the period at which the said partnership is to commence is the eleventh day of October, A. D. 1919 and the period at which the said partnership is to terminate is the eleventh day of October, A. D. 1920.

Dated this tenth day of October, A. D., 1919.

Eva T. Wagner,
per. M. Wagner L. S.
her attorney.
Donald H. Vanwart, L. S.
Witness.
Aaron Lawson.



"J'espère que chaque Ville, chaque District gagnera mon Drapeau"

Lorsque le Prince de Galles arriva au Canada au mois d'août, heureux, joyeux, un franc sourire aux lèvres, et qu'il témoigna de sa grande admiration pour les prouesses remarquables accomplies par les Canadiens, sur les champs de bataille comme au pays, nous tressaillâmes d'orgueil et d'allégresse.

Il se mit au courant du programme de reconstruction du Canada et lorsqu'on lui parla de l'Emprunt de la Victoire 1919, il consentit de donner sa sanction à la reproduction de ses armoiries sur le drapeau, décerné en prix d'honneur aux districts qui atteindront leur quote-part dans la campagne de l'Emprunt.

En faisant à Ottawa la dédicace du drapeau, le jour de la Fête du Travail, Son Altesse Royale, le Prince de Galles, s'exprima dans les termes suivants:—

"C'est un honneur pour moi d'être associé à la campagne de l'Emprunt de la Victoire 1919.

"J'espère que chaque ville, chaque district gagnera mon drapeau." Imposant et d'un joli dessin, ce drapeau constituera non seulement un memento unique de l'Année de la Victoire, mais encore un souvenir durable et marquant de la visite de Son Altesse Royale— une visite qui fera époque comme l'un des événements les plus mémorables de l'histoire du Canada.

Le dessin est une reproduction du drapeau. Le fond est blanc, le bord rouge; à l'angle supérieur gauche est placé l'Union Jack; à l'angle inférieur droit, les armoiries du Prince de Galles.

Les drapeaux sont de deux dimensions:— 4 pieds 6 pouces par 9 pieds pour les villes, municipalités, et villages; et 7 pieds par 13 pieds 6 pouces pour les villes dépassant 10,000 âmes.

Le Canada a été divisé en districts de sollicitation par l'Organisation de l'Emprunt de la Victoire. Chaque ville forme un district; d'au res districts ont été établis d'après le chiffre de la population.

A chacun de ces districts a été assignée la vente d'un certain montant d'Obligations de l'Emprunt de la Victoire.

Pour gagner le Drapeau du Prince, chaque district devra par conséquent souscrire sa quote-part d'Obligations. C'est la seule et unique condition.

Prévoyant qu'un grand nombre de districts souscriront beaucoup plus que leur quote-part, les organisateurs ont décidé de décerner un Ecusson du Prince de Galles pour chaque montant excédant de vingt-cinq pour cent cette quote-part. Ainsi, l'équipe d'un district qui doublera sa quote-part sera fière de gagner quatre petits écussons pour son drapeau d'honneur. Ces écussons seront cousus sur le drapeau. L'Ecusson du Prince— les trois plumes d'autruche— orne les armoiries.

A chaque établissement de cinquante employés ou plus, dont soixante-quinze pour cent souscriront en Obligations de la Victoire au moins 10 pour cent du montant total des salaires payés durant l'année, il sera accordé une bannière du Prince de Galles, de 48 par 34 pouces.

La répartition des quote-parts par district a été soigneusement étudiée; elle est basée sur un estimé raisonnable des possibilités du district.

Votre district peut souscrire sa quote-part et gagner ainsi le Drapeau du Prince, à condition que tous fassent leur part.

Rappelez-vous que VOTRE souscription peut être celle qui décidera si oui ou non votre district aura la distinction de posséder le Drapeau du Prince.

La devise du Prince est "Je Sers"
Voulez-vous servir, vous aussi?

Emprunt de la Victoire 1919

Publié sous les auspices du Ministre des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire